

*Montreuil, le 9 août 2013*

### **Les derniers chiffres de la Sécurité routière : l'avis de la FFMC**

Dans son baromètre de juillet, l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) indique une mortalité des deux-roues motorisées (2RM) en hausse en juin et juillet par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Il en va de même pour les accidents corporels. Deux raisons sont avancées par le gouvernement à savoir le faible équipement des usagers de 2RM et l'inattention des automobilistes.

Il est logique qu'avec la hausse des températures, il y ait plus de deux-roues motorisés sur la route et, par voie de conséquence, une hausse du risque d'accidents. De la même manière, il y a plus de noyés en juillet/août qu'en janvier. Nonobstant cela, l'accidentalité est en baisse constante depuis les années 1970 et les quelques hausses sporadiques ne signifient rien.

De même, la tentation est grande de comparer l'accidentalité des voitures avec celle des deux-roues motorisés, alors que la réalité est beaucoup plus complexe que cela. Comme pour les piétons et les vélos, qui n'ont pas de carrosserie, les conséquences d'un accident pour les deux-roues motorisés sont nécessairement plus graves qu'en voiture.

En outre, la Sécurité routière effectue un raccourci lorsqu'elle met en corrélation blessures/mortalité et port de l'équipement. L'importance du port d'un équipement adapté pour le conducteur et le passager est bien compris par les motards. Mais ces équipements ne protègent que des conséquences de l'accident. Pour agir sur les causes, il faut agir sur le déficit en formation et en information de l'ensemble des conducteurs, sur les infrastructures dangereuses, sur le manque de vigilance, etc. Cela est possible, mais coûteux à mettre en place et long à donner des résultats visibles.

Par ailleurs, nous rappelons que la FFMC milite depuis des années pour une taxe réduite sur les équipements de sécurité. Dans le contexte actuel, où le coût de la vie augmente sans cesse, une réelle politique d'incitation devrait passer par un effort fiscal.

Et enfin, à l'instar de nombreux usagers de la route, la FFMC s'interroge sur l'acharnement répressif actuel alors que les enjeux de sécurité routière sont partagés et compris par le plus grand nombre. Pour sa part, la FFMC attend un bilan annuel bien plus cohérent en termes d'analyses que ces bilans mensuels aux conclusions pour le moins fantaisistes.

### **Fédération Française des Motards en Colère**

35 bis, rue des Messiers - 93100 Montreuil - Tél : 01 48 18 03 20 - Fax : 01 48 18 03 19  
contact@ffmc.fr - www.ffmc.fr